

OBTENEZ JUSQU'À

# 130\$

DE REMISE PAR LA POSTE  
à l'achat et à l'installation  
de thermostats électroniques\*.



\*Offre applicable à un minimum de cinq et à un maximum de sept thermostats électroniques<sup>†</sup> par maison individuelle ou condo jusqu'au 30 juin 2012. Certaines conditions s'appliquent (voir au verso).

## REMISE PAR LA POSTE

### ACHAT

Achetez des thermostats électroniques<sup>†</sup> pour plinthes électriques et recevez :

- 45 \$ pour cinq thermostats
- 10 \$ pour le sixième thermostat
- 10 \$ pour le septième thermostat

**65 \$ maximum**

### INSTALLATION

Faites installer des thermostats électroniques<sup>†</sup> pour plinthes électriques par un maître électricien membre de la CMEQ et recevez :

- 45 \$ pour cinq thermostats
- 10 \$ pour le sixième thermostat
- 10 \$ pour le septième thermostat

**65 \$ maximum**

<sup>†</sup>Thermostats électroniques muraux programmables ou non pour plinthes électriques et convecteurs, et thermostats électroniques intégrés aux convecteurs achetés chez un détaillant du Québec ou auprès d'un maître électricien membre de la CMEQ.

**IMPORTANT :** Seuls les produits<sup>†</sup> dont l'emballage porte la mention *Thermostat admissible au programme d'Hydro-Québec* donnent droit à la remise par la poste. Veuillez consulter la liste des produits admissibles au [www.hydroquebec.com/residentiel](http://www.hydroquebec.com/residentiel).



Achat  Installation  Nombre de thermostats : \_\_\_\_\_

Langue de correspondance Français  Anglais

Nom et prénom \_\_\_\_\_

Adresse postale (voir 2c) \_\_\_\_\_ App. \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

#### Type de bâtiment :

Maison individuelle  Condo

**W** Note : Cette offre ne s'applique pas aux thermostats destinés à des duplex, triplex et immeubles à logements multiples.

### Programme Thermostats électroniques, C. P. 2010, Longueuil (Québec) J4K 5J9

#### Modalités :

- Remplissez ce coupon, joignez-y les pièces justificatives exigées (voir la marche à suivre) et postez le tout à l'adresse indiquée ci-dessus.
- Ce coupon est valide pour tout achat ou toute installation effectués entre le **1<sup>er</sup> juillet 2011 et le 30 juin 2012**.
- Une seule demande de remboursement est acceptée par maison individuelle ou condo. *Dans le cas du marché de la nouvelle construction, seul le maître électricien membre de la CMEQ peut présenter une demande de remboursement à Hydro-Québec.*
- La demande de remboursement doit être postée dans les **deux mois** suivant l'achat ou l'installation.
- Cette remise par la poste ne peut être combinée avec aucun autre rabais ni aucune autre promotion d'Hydro-Québec sur les thermostats, notamment tout rabais à la caisse offert par Hydro-Québec, à moins d'indication contraire.
- Seuls les coupons lisibles et dûment remplis seront traités.

#### Marche à suivre :

**1-** Remplissez ce coupon de remise par la poste.

**2-** Joignez-y les pièces suivantes :

- Si vous **avez acheté** vos thermostats chez un détaillant, veuillez joindre une **copie de la facture** et tous les **codes à barres (CUP)** originaux des emballages.
- Si vous **avez acheté** vos thermostats auprès d'un maître électricien ou en avez confié **l'installation** à un maître électricien, veuillez joindre une **copie de la facture** sur laquelle sont indiqués le numéro de licence du maître électricien, la marque, le modèle et le prix des thermostats, ainsi que le nombre de thermostats.
- Si l'adresse postale **diffère** de l'adresse d'installation, veuillez joindre un document précisant l'adresse d'installation.

**3-** Postez le tout à l'adresse indiquée ci-dessous.

- Veuillez prévoir de **six à huit semaines** pour la réception de la remise. Pour toute information concernant votre demande ou remise, composez le **514 990-3514, poste 226** ou le **1 866 733-3626, poste 226**.
- Hydro-Québec n'est pas responsable des coupons perdus, mal acheminés, illisibles ou incomplets.
- Cette offre de remise est soumise à toutes les lois fédérales et provinciales ainsi qu'à tous les règlements municipaux applicables. Toute soumission frauduleuse est passible de poursuite judiciaire.
- Cette offre peut être modifiée sans préavis et est valide au Québec seulement.
- Pour toute information sur le programme Thermostats électroniques, composez le **514 ÉNERGIE (363-7443)**, dans la région de Montréal, ou le **1 800 ÉNERGIE**, ailleurs au Québec, ou visitez le [www.hydroquebec.com/residentiel](http://www.hydroquebec.com/residentiel).
- Veuillez noter que les renseignements que vous indiquez sur ce coupon pourraient être utilisés à des fins de recherche, d'évaluation ou d'enquête, et que nous pourrions communiquer avec vous dans le cadre d'un sondage.